

# DÉLIBÉRATIONS

N° 2020/124/4.1

Feuillet n° 132

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes  
du Terrassonnais en Périgord  
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics  
58 Ave Jean Jaurès  
24120 TERRASSON-  
LAVILLEDIEU**

**L'an deux mil vingt, le 25 septembre**, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

**Date de convocation : 18 septembre 2020**

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	44
Votants :	51
Pour :	51
Contre :	0
Abstention :	0

## PRÉSENTS :

**Titulaires** : Didier CLERJOUX, Dominique DURUY donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Jean-Louis PUJOLS donne pouvoir à Elodie REBEYROL, Elodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE donne pouvoir à Sylviane GRANDCHAMP, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire BOULINGUEZ, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND donne pouvoir à Dominique DURAND, Patrick DELAUGEAS, Laurent MONTEIL, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Coralie DAUBISSE, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Fabien JAUBERT donne pouvoir à Isabelle DUPUY, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Maud MANIERE, Jean-Yves VERGNE, Caroline VIEIRA, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

**Suppléant** : Patrick LEFEBVRE représente Gérard MERCIER.

**Excusés** : Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Daniel BOUTOT, Nadine PIERSON, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORCE, Roger LAROUQUIE.

**SECRÉTAIRE** : Mme Josiane LEVISKI

## OBJET : Mise à jour du tableau des effectifs

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

AR PREFECTURE

024-200041150-20200925-DE2020124-DE  
Regu le 01/10/2020

Il est proposé au conseil communautaire de modifier le tableau des effectifs afin de permettre l'évolution suivante :

- création d'un emploi d'attaché principal territorial à 35 heures hebdomadaires à compter du 01/11/2020 afin de pourvoir l'emploi de directeur général des services en détachement

Avec cette modification, le tableau des effectifs s'établit ainsi :

grades des agents	catégorie	effectif budgétaire	effectif pourvu	Equivalent Temps Plein
<b>FILIERE ADMINISTRATIF</b>		<b>9</b>	<b>9</b>	<b>7,43</b>
Attaché principal	A	2	2	2
Attaché	A	1	1	1
Chargés de mission (CDD) Urbanisme + Economie	A	2	2	1,9
Rédacteur	B	1	1	1
Adjoint Adm ppal 1ère classe	C	1	1	0,6
Adjoint Adm ppal 2ème classe	C	1	1	0,43
Agent d'accueil (contractuel)	C	1	1	0,5
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>		<b>10</b>	<b>9</b>	<b>8,34</b>
Technicien Principal 1° classe	B	3	3	3
Agent de maitrise principal	C	1	1	1
Agent de maitrise	C	1		
Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe	C	1	1	1
		1	1	0,85
Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	1	1
		1	1	0,85
Agent technique contractuel (CAE)	C	1	1	0,64
<b>TOTAL</b>		<b>19</b>	<b>18</b>	<b>15,77</b>

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** le tableau des effectifs mis à jour ;
- **AUTORISE** M. le Président à signer tout type de document administratif se rapportant à la présente délibération.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,  
le 28/09/2020

Le Président,  
Dominique BOUSQUET



AR PREFECTURE

024-200041150-20200925-DE2020124-DE  
Regu le 01/10/2020